

d'études universitaires ou autres. Il se peut qu'il ait aussi à fournir des lettres de recommandation. Les documents originaux qui ne sont rédigés ni en anglais ni en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée ou notariée. L'étudiant doit également s'assurer que les certificats qu'il présente donnent, dans la mesure du possible, le détail des cours suivis et des notes ou diplômes obtenus.

Après son admission à l'université, l'étudiant doit se présenter chaque année aux dates et jours fixés pour l'inscription de l'année en cours et acquitter les frais de scolarité. Un retard à l'inscription entraîne généralement des frais supplémentaires. Certains établissements offrent aux étudiants étrangers des programmes d'orientation spéciaux qui commencent immédiatement avant le début de l'année universitaire proprement dite.